

que ces Officiers s'écartassent de l'observation des Loix, & des obligations de leurs sermens.

IV. Le Pape a accordé le *Pallium* au Patriarche Grec d'Alexandrie, qui l'avoit envoyé demander par un Prêtre Grec, ce qui flatte la Cour Romaine que cet exemple servira à réunir les Grecs Schismatiques. Cette cérémonie se fit dans un Consistoire extraordinairement assemblé le 28. Avril, où se trouverent les Cardinaux, les Prelats, les Protonotaires & les Officiers de la Chambre Apostolique: le Pape s'étant assis sur son Trône, un Maître des cérémonies introduisit le Prêtre Grec, qui étoit accompagné de F. Jean Joseph Religieux de l'Ordre de St. François, (qu'on dit avoir instruit le Patriarche dans la foi Catholique.) En entrant on portoit élevée, dans un morceau de satin, la profession de foi du Patriarche, & la Lettre qu'il écrivoit au Pape, par laquelle il demandoit à Sa Sainteté de vouloir l'admettre dans la Communion Romaine, lui donner le *Pallium*, & de vouloir l'absoudre du crime de Schisme, dans lequel il a vécu jusques au tems qu'il avoit été instruit dans la foi Catholique: on fit la lecture de l'une & l'autre de ces deux pièces, tant en Grec qu'en Latin; le Pape après un discours fort éloquent sur ce sujet, prononça l'absolution du Schisme & de toutes Censures, accorda le *Pallium*, & l'on dressa des Actes qui furent enregistrés dans la Chambre Apostolique; on en donna des extraits en bonne forme aux Députés du Patriarche, pour les porter en Grece.

*Patriarche
Grec qui de-
mande le
Pallium au
Pape & l'ob-
tient.*

V. On continuë dans les Etats de l'E-
gise,

